



Lautrec

Bulletin d'Informations Municipales

Département du Tarn - Arrondissement de Castres

Bulletin Mai 2018

Bulletin édité par la Mairie de Lautrec

Directeur de la publication : le maire, Thierry Bardou

Rédaction : équipe municipale

Tirage : 850 exemplaires



Une fois n'est pas coutume, je commence par un constat navrant dû au fait que l'Académie de Toulouse a pris la décision de fermer une classe de maternelle de notre école. Malgré tous nos efforts et après de multiples rencontres avec les représentants de cette institution, nous n'avons pas pu les faire revenir sur leur décision et je remercie les parents d'élèves pour leur mobilisation dont nous avons été totalement solidaires.

Nous entrons de plain-pied dans la période estivale, avec de nombreuses manifestations de mai à octobre, grâce à la mobilisation de l'ensemble de nos associations et le soutien de la municipalité. Lautrec est un pôle d'animation festif, culturel et sportif de notre département. Je vous remercie à tous pour votre implication.

Nous venons de voter le budget de la commune, qui reste stable, sans aucune augmentation de taxes et toujours avec rigueur.

Différents travaux sont à venir :

- réfection de la rue du Mercadial, à partir du mois de septembre pour offrir à notre cité un nouvel accès principal
 - poursuite des travaux de la Causcade en collaboration avec le GERAHL (grand intérêt patrimonial),
 - clôture du stade d'honneur pour la mise en sécurité,
 - reprise et mise aux normes de toute l'installation électrique de la salle polyvalente Jacques Mazens,
 - remplacement d'une partie du mobilier urbain,
 - mise en place des nouvelles statues du calvaire,
 - aménagement de zones de parkings et de zones paysagères,
- et toujours l'entretien de nos cimetières et de notre village réalisé avec soin par nos agents.

Le conseil municipal n'a de cesse d'oeuvrer au quotidien pour que la commune de Lautrec soit un lieu de vie agréable à tous.

Thierry Bardou
Maire de LAUTREC

Travaux et aménagements

Travaux au lavoir



Arbre menaçant au lavoir

Lieu de vie si essentiel par le passé, le lavoir a fait l'objet d'une réhabilitation importante. Nous avons dessouché les arbres qui menaçaient la maçonnerie, sécurisé, nettoyé et aménagé les abords en vue de nouvelles plantations. Une rampe a été installée afin de faciliter l'accès à tous. Voici un nouveau lieu de promenade pour les Lautrecois et les visiteurs de la prochaine saison.



Racines d'arbres au lavoir



Nouveaux containers à Laréнал



Dorénavant les utilisateurs des poubelles de Larenal peuvent profiter du nouvel habillage des containers. Ceux-ci ont été déplacés à des fins pratiques et esthétiques.

Tuyauterie salle polyvalente

Profitant des futurs travaux de mise en place d'un nouvel éclairage de la salle polyvalente et de sa mise aux normes électriques, notre équipe technique a déjà procédé à la reprise d'une partie du réseau d'adduction d'eau qui, du fait de sa

vétusté, faisait davantage penser à un « tuyau arroseur multi perforé ». Dorénavant l'ensemble des installations peut être utilisé sans risque de dégâts des eaux.



INFORMATIONS MUNICIPALES

Les vélos fleuris dans la rue!

Dans le cadre du fleurissement du village, la mairie fait appel aux



lautrecois. Nous souhaitons emprunter vos anciens vélos pour les fleurir et décorer notre village.

Les initiatives personnelles sont aussi les bienvenues :
Sortez et fleurissez vos vieux vélos !

Renseignements : mairie de lautrec au 05.63.75.90.04
ou mairie@lautrec.fr

CONSEIL D'ARCHITECTURE
D'URBANISME
ET DE L'ENVIRONNEMENT
DU TARN

CAUE
DU TARN

Des conseils gratuits pour vous aider dans votre projet de construction, réhabilitation ou extension.

- Un regard en amont du projet
- Un échange d'une heure à proximité de chez vous
- Permanence sur RDV thématique architecture/paysage - CAUE 05 63 60 16 70
- Permanence téléphonique thématique énergie
Espace Info Energie du Tarn 05 63 60 16 80

Du lundi au vendredi de 9h à 12h
Plus d'infos : www.caue-mp.fr

UN SITE AU TOP

Créé il y a quelques années, il n'a cessé depuis de s'améliorer et compte 300 127 vues sur l'année 2017.

Grâce à Internet, nous pouvons démultiplier certains services, enrichir le lien social, communiquer bien au-delà des frontières de la commune. C'est ce que nous nous employons modestement mais résolument à faire.

N'hésitez pas non plus à nous suggérer de nouveaux services, à nous faire remonter des besoins auxquels nous n'avons pas pensé.

Je vous souhaite à tous une bonne "navigation".

Thomas Plo chargé de communication

ACCUEIL ACTUALITÉS AGENDA LA MAIRIE VIE LOCALE TOURISME ECONOMIE INFOS PRATIQUES PHOTOS

Vous êtes ici : Accueil

Lautrec, cité médiévale en pays de Cocagne

Au cœur du Pays de Cocagne, Lautrec, cité médiévale, vous accueille dans le cadre authentique d'un "Des Plus Beaux Villages de France" et d'un "Des Sites Remarquables du Gers". Ancienne résidence, elle est le berceau de la famille Toulouse-Lautrec dont le peintre affichiste est fils d'origine.

Territoire rural, elle est également renommée à la production labellisée de l'ail rose de Lautrec dont la célébration, le premier vendredi du mois d'août, est un événement incontournable dans le calendrier des festivités lautrecoises.

Vous pourrez aussi participer aux nombreuses manifestations : "Fête du Pain & du goût", "Fête de l'ail rose", "Festivals", "Vidé-grenier", "Fête du Sabot & des vieux métiers", "Piscina de Cocagne", "DuoLautrec".

Nous vous souhaitons un agréable séjour.

MAIRIE : HORAIRES D'OUVERTURE

Lundi	09:00 à 12:00	14:00 à 17:00
Mardi	09:00 à 12:00	14:00 à 17:00
Mardi 14	09:00 à 12:00	14:00 à 17:00
Mardi 15	09:00 à 12:00	14:00 à 17:00
Mardi 16	09:00 à 12:00	14:00 à 17:00
Mardi 17	09:00 à 12:00	14:00 à 17:00
Mardi 18	09:00 à 12:00	14:00 à 17:00
Mardi 19	09:00 à 12:00	14:00 à 17:00
Mardi 20	09:00 à 12:00	14:00 à 17:00
Mardi 21	09:00 à 12:00	14:00 à 17:00
Mardi 22	09:00 à 12:00	14:00 à 17:00
Mardi 23	09:00 à 12:00	14:00 à 17:00
Mardi 24	09:00 à 12:00	14:00 à 17:00
Mardi 25	09:00 à 12:00	14:00 à 17:00
Mardi 26	09:00 à 12:00	14:00 à 17:00
Mardi 27	09:00 à 12:00	14:00 à 17:00
Mardi 28	09:00 à 12:00	14:00 à 17:00
Mardi 29	09:00 à 12:00	14:00 à 17:00
Mardi 30	09:00 à 12:00	14:00 à 17:00
Mardi 31	09:00 à 12:00	14:00 à 17:00

18 Rue du Mercadier
81440 LAUTREC
05 63 75 90 04

Envoyez-nous un e-mail

Facebook

www.lautrec.fr

Facebook : [village de Lautrec](https://www.facebook.com/village.de.lautrec)

mail : mairie@lautrec.fr



NE BRÛLONS PLUS nos déchets verts à l'air libre !

Qu'est ce qu'un déchet vert ?

Ces sont les feuilles mortes, les tontes de pelouses, les tailles de haies et d'arbustes, les résidus d'élagage ou de débroussaillage, les déchets d'entretien de massifs, etc...

A qui s'adresse cette interdiction ?

Tout producteur de déchets verts est concerné : particuliers, entreprises, exploitants agricoles et forestiers, collectivités territoriales...

Les solutions

- Le broyage des végétaux (y compris issus de la tonte des pelouses) peut servir de paillage des parterres.
- Pratiquement tous les déchets organiques peuvent être déposés dans des composteurs individuels.
- Les déchets verts peuvent également être collectés dans une déchèterie.

(www.occitanie.developpement-durable.gouv.fr)

LES NOUVEAUTES

Les enfants du pays

Carrosserie Thomassin

Un nouvel artisan carrossier s'est installé début mars à Lautrec : le carrossier Jean-Patrick Thomassin. Il est situé route de Castres, lieu-dit la Plaine, à côté du garage NC Méca .

Tél : 05 63 75 40 45.



Le camion pizza

Les pizzas de Gonzo



Tous les mercredis soir, place du Mercadial à Lautrec.

Tél : 06.62.30.37.44

Bonjour à tous,

Ces derniers mois, nous avons constaté à plusieurs reprises que des personnes stationnaient devant des commerces de la commune, leur véhicule non verrouillé, moteur tournant. Je me dois de vous informer qu'il s'agit d'une mauvaise pratique. En effet, nul n'est à l'abri d'un individu qui profiterait de cette opportunité pour dérober le véhicule alors que vous êtes dans le commerce. Le village de LAUTREC est situé sur un axe assez emprunté et même si nous "sommes en campagne" (comme nous l'entendons souvent), tout peut arriver. Par ailleurs, sans parler du vol, il est nécessaire de préciser que le fait de laisser le moteur de son véhicule tourner alors qu'il se trouve en stationnement constitue une contravention de 4ème classe (*stationnement d'un véhicule dont le moteur n'est pas*

arrêté), notamment en vertu de l'article R318-1 du code de la Route.

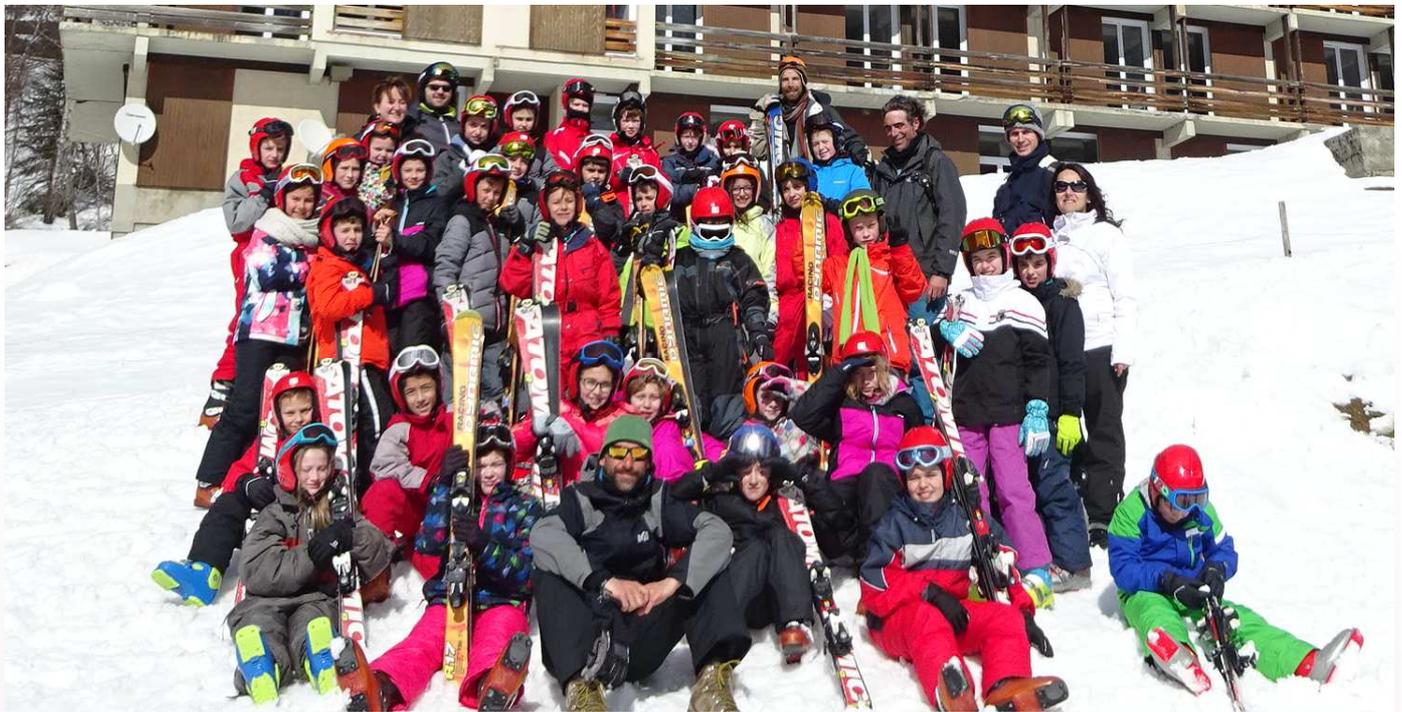
J'invite également certains habitants de la commune à faire preuve de civisme en ce qui concerne le stationnement devant le collège ainsi que devant l'école. Des emplacements pour stationner les véhicules sont prévus à cet effet et doivent, de ce fait, être utilisés. D'autre part, certains s'arrêtent quelques instants, pour faire descendre les élèves juste au niveau des marches du collège, ce en restant sur la voie. Certes, rien n'interdit cette pratique, mais cela occasionne parfois une file de véhicules qui peut gêner la circulation. Si vraiment il n'y a plus de place de disponible sur le parking du collège, je vous invite éventuellement à vous arrêter un peu plus loin. L'élève n'aura que quelques mètres à faire en plus pour at-

teindre les marches.

Enfin, attention aux vols sur les parkings en bordure de la Voie Verte. Ne pas laisser d'objets en évidence dans votre véhicule en stationnement, lesquels pourraient attirer l'œil de personnes mal intentionnées. Nous nous tenons à votre disposition à la brigade de gendarmerie de LAUTREC au 05 63 70 83 10. N'hésitez pas. Les horaires d'ouverture pour l'accueil du public sont le mercredi de 14 heures à 19 heures et le vendredi de 08 heures à 12 heures. pour toute urgence : composez le 17.

Cordialement
Adjudant JARRY Guillaume, commandant la brigade de gendarmerie de LAUTREC.





CLASSE DE NEIGE 2018

Nous sommes partis le 5 mars, en bus, pour rejoindre le chalet Saint Bernard à Ascou Pailhères. Cette année, 12 enfants de l'école de Jonquières sont venus avec nous.

En arrivant, nous nous sommes installés dans nos chambres. Le soir, Tristan a eu une surprise en se couchant car son lit avait 3 lattes cassées et Sacha s'est cogné la tête en faisant le lit de Camille !

Le premier jour, nous sommes allés manger et c'était un restaurant, ce n'était pas comme à la cantine.

Nous avons pris nos skis puis nous avons fait de la luge (elle était en forme de pelle, c'était bizarre !).

Après le repas, nous avons fait une veillée. Delphine a parlé des animaux et surtout comment ils survivent l'hiver dans la montagne. Certains d'entre nous ont trouvé ça très ennuyeux !

Le lendemain matin, le maître nous a réveillés à 7h45 ! Il a ouvert les volets ou bien il nous a mis une caméra dans les yeux ! Le premier matin, Sacha était de très mauvaise humeur, mais ça s'est arrangé ensuite.

Le deuxième jour, le programme était 2 heures de ski, repas, 2 heures de ski, classe, goûter, temps douche, repas. Nous avons rigolé au repas car un garçon de Jonquières a dormi à table !

A la veillée, notre animateur JB a raconté des contes et légendes sur les Pyrénées c'était trop bien !

Le lendemain, même programme mais avec d'autres moniteurs de ski, on a trouvé qu'ils étaient sévères ! Calyne est beaucoup tombée car elle était très stressée par les moniteurs qui donnaient sans arrêt des ordres. Nous avons construit un igloo.

Jeudi soir nous avons fêté l'anniversaire d'Amélie. Puis il y a eu la boum ! Un petit de CE2 a dragué Lou. Nolwen a fait une battle avec une fille d'une autre école. On a fait aussi un concours de « floss », c'est une danse d'un youtubeur qu'on aime bien, surtout les garçons ! Amélie a dansé avec le père de Lucien, mais on a pensé qu'il y avait une sacrée différence d'âge ! Maëlie a dansé avec le maître et Tallal aussi et on a bien rigolé !!

Un jour Mina s'est fait servir par le maître ! Il s'est même levé exprès pour lui servir de la soupe !

On a bu un excellent chocolat chaud et Robin a même pleuré pour en avoir plus !

Pendant le séjour, on a pris le télésiège et on a tous adoré ça ! Il y a eu pas mal de gamelles aussi... dont une sévère pour Romain ! Le papa d'Elena, Jérémy, a mangé de la neige et Calyne a foncé dans Yannick. On a été attaqués par le père de Lucien et le père de Lou avec des boules de neige !

Le soir, on avait la météo des chambres pour voir si elles étaient bien rangées. Il y a eu presque que des soleils, quelques nuages pour une ou deux chambres de garçons et c'est la chambre des papas qui était à l'orage !

On a eu beaucoup de chance car il a fait beau et nous nous sommes bien amusés !

On voudrait bien y rester toute l'année plutôt que d'aller à l'école ! (mais pas sans nos parents !).

rentrée 2018

RETOUR A LA SEMAINE DE 4 JOURS

En 2014, la semaine des écoliers lautrécois s'est vue passer de 4 jours hebdomadaires à 4,5 jours suite à la loi sur la réforme des rythmes scolaires.

Depuis juin 2017, un décret donne la possibilité aux communes de revenir à la semaine de 4 jours. Si cette réforme nous a permis d'organiser des temps d'activités périscolaires de qualité pour nos enfants, il apparaît que ce rythme hebdomadaire ne leur convient pas. Ce constat est réalisé aussi bien par les enseignants que par les parents (sondage réalisé auprès des familles : 80 % des réponses sont favorables au retour à 4 jours).

D'un point de vue financier, la commune a engagé des dépenses annuelles supplémentaires. Or, depuis quelques années, les municipalités doivent faire face à un désengagement de l'Etat et il va devenir difficile de pérenniser cet accueil.

Au vu de ces éléments, une réflexion s'est alors engagée en concertation avec l'équipe éducative et les parents d'élèves sur la réorganisation du temps scolaire pour la rentrée prochaine.

Le conseil d'école en date du 30 janvier a validé une organisation du temps scolaire sur 4 jours et le conseil municipal a délibéré en ce sens le 5 février dernier. Une demande de dérogation a donc été transmise à Madame la directrice d'académie du Tarn.

Tablettes

La municipalité va faire l'acquisition, cette année, de tablettes numériques pour l'enseignement élémentaire. Cela fait suite à une demande des enseignants. En effet l'équipement informatique de l'école est devenu obsolète. Il n'a pas été revu depuis 10 ans.

Afin d'assurer une continuité pédagogique, les tablettes dont bénéficieront les élèves de l'école élémentaire seront les mêmes que celles utilisées par les élèves du collège Les Portannelles.



Alexandra Taillandier, maire adjointe en charge de l'enfance et jeunesse.

Fermeture d'une classe

Les services départementaux de l'Education Nationale nous ont annoncé la fermeture d'une classe à



l'école maternelle pour la rentrée prochaine. Le taux d'encadrement passera de 22,25 enfants par classe à 25,4 en moyenne sur l'ensemble du groupe scolaire. L'école gardera une capacité d'accueil de 18 enfants.

D'une manière générale, la démographie du département du Tarn est en baisse. Nous déplorons cependant la politique actuelle qui vise, une fois de plus, à affaiblir les zones rurales. Nous restons, comme toujours, vigilants et ne baissons pas les bras. Évidemment, nous remercions et soutenons les parents d'élèves qui mènent aussi ce combat au quotidien.

Alexandra Taillandier, maire adjointe en charge de l'enfance et jeunesse.

Actualité médiathèque

Zoom sur le Mois Nature

Cela fait 8 ans déjà que la médiathèque consacre le mois de mai à la nature.

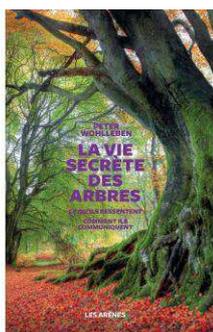
C'est l'occasion de proposer aux usagers de nouveaux ouvrages sur ce thème. Et tous les ans, une bourse d'échange de plants réunit les jardiniers amateurs.



Elle a eu lieu sur le marché place centrale, le vendredi 18 mai au matin ainsi que le samedi matin 19 mai à la médiathèque.

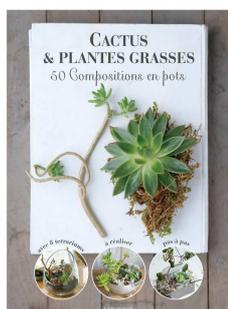


Les « coups de coeur » du mois nature :



La vie secrète des arbres, de Peter Wohlleben, Editions Les Arènes

Dans cette version intégrale et merveilleusement illustrée du best-seller écrit par un forestier allemand, on découvre comment les arbres communiquent entre eux, ce qu'ils ressentent, comment ils s'entraident...



Cactus et plantes grasses Editions Larousse

La mode du « do it yourself » gagne le jardin. Grace à cet ouvrage, vous pourrez réaliser de très belles compositions en pots à offrir ou pour agrémenter votre intérieur.

Démo de maux de mots

« Un mot est un oiseau au milieu d'une page. C'est l'infini. » (Antoine Soler, Les Chemins des Anglais).

Et savez-vous qu'un mot, un certain mot, dans la langue française, présente une particularité étonnante ? Ce mot, vous allez le deviner : il est formé de deux symboles mathématiques, deux symboles de l'infini (une lettre + un chiffre). L'avez-vous trouvé ? **(1)**

Dans la plupart des langues européennes, tout comme dans leur origine latine nox, noctis, le mot présente la même configuration qui signifierait l'union de l'infini à l'infini. Connaissez-vous la traduction en allemand, anglais, espagnol, italien, portugais ? **(2)**

Est-il plus bel exemple pour illustrer le mot – oiseau... infini ?

Sachant que « hui » (fort proche de 8) signifiait en latin « en ce jour », on peut méditer longuement sur l'histoire du jour et de la nuit mais attention ! Raisonnablement ! Car, comme l'a dit Raymond Devos : « Se coucher tard nuit ! ».

Vous pouvez adresser vos commentaires éclairés à Démo de Maux de Mots. Nous serons infiniment heureux de prendre connaissance de vos observations.



Réponse : **(1)** Il s'agit de « nuit » (n+(h)uit) — **(2)** n+acht / n+(e)ight / n+ocho / n+otto / n+oito

Programmation culturelle

La Scène Nationale d'Albi en partenariat avec la commune vous propose :

CHANSONS A RISQUES DUO BONITO

Jeudi 14 juin 2018 à 19h30

Place du Mercadial

ou Salle François Delga selon le temps



Entre deux caravanes rutilantes, sur une scène encombrée d'un bric à brac d'instruments jamais vus ailleurs, le Duo Bonito – échappé de la bande clownesque des Nouveaux Nez – s'affaire avec entrain.

La Mairie de Lautrec

MEDERIC TABART

Lundi 23 juillet 2018 à l'église de Lautrec à 20H45



L'association Music'art et la Mairie présentent un récital de guitare andalouse et classique par le virtuose Méderic Tabart qui joue 3 répertoires très distincts :

- oeuvres de grands maîtres andalous
- oeuvres de JS Bach, Schubert, Mozart . .
- oeuvres plus colorées , répertoire sud-américain : rumba, bossa-nova, colombiana

Un grand régal pour le coeur et les oreilles.

Réservations : 06/73/73/63/71

Tarif : 10 € - gratuit - 12ans

ARTISTES

Atelier-Exposition
Jane & Thierry

Jane et Thierry ont été inspirés par Lautrec pour y vivre et y travailler. Leur atelier-exposition a ouvert ses portes aux visiteurs depuis cet hiver, 38 rue Lengouzy.

On peut y voir leur travail et les rencontrer en toute simplicité.

Jane est « peintre naïf », inspirée par les paysages et l'art ancien.

Thierry croque les paysages à l'encre de Chine et peint de poétiques méditations sur le monde.

Ils ont exposé à l'Office de Tourisme et ont participé aux Journées Européennes des Métiers d'Art durant le mois d'Avril.



Partager ses connaissances en s'amusant !!



Un club de quizz (questions-réponses) inspiré de l'émission jeu « Questions pour un Champion » est en gestation à Lautrec.

Si cette idée d'échange de connaissances de manière conviviale vous séduit, vous pouvez contacter l'initiateur du projet :

Claude Capelle

courriel : capelle229@orange.fr

Actualités cinéma

Prochaines séances :

Salle François Delga, rue du Mercadial



Mercredi 6 juin

à 20h30

Ready Player One

de Steven Spielberg
avec Tye Sheridan, Olivia
Cooke

USA - science-fiction,
action - 2 h 20

2045. Le monde est au bord du chaos. Les êtres humains se réfugient dans l'OASIS, univers virtuel mis au point par le brillant et excentrique James Halliday. Avant de disparaître, celui-ci a décidé de léguer son immense fortune à quiconque découvrira l'œuf de Pâques numérique qu'il a pris soin de dissimuler dans l'OASIS. L'appât du gain provoque une compétition planétaire. Mais lorsqu'un jeune garçon, Wade Watts, qui n'a pourtant pas le profil d'un héros, décide de participer à la chasse au trésor, il est plongé dans un monde parallèle à la fois mystérieux et inquiétant...



Mercredi 20 juin

à 15h30

Pierre Lapin

De Will Gluck
Grande-Bretagne
animation, aventures
Durée: 1 h 30

Le petit lapin préféré des jeunes lecteurs depuis des générations est désormais le héros d'un film plein d'aventures et d'espièglerie ! L'éternelle lutte de Pierre Lapin avec M. McGregor pour les légumes du

potager va atteindre des sommets. Sans parler de leur rivalité pour plaire à cette charmante voisine qui adore les animaux... Bien au-delà du jardin, de nombreuses péripéties les entraîneront de la magnifique région des lacs en Angleterre jusqu'à Londres !



Mercredi 20 juin

à 20h30

Place Publique

de Agnès Jaoui
avec Agnès Jaoui, Jean-Pierre
Bacri, Léa Drucker
France - comédie - 1 h 38

Castro, autrefois star du petit écran, est à présent un animateur sur le déclin. A la pendaison de crémaillère de sa productrice et amie de longue date, Nathalie, il retrouve Hélène, sœur de Nathalie et ex-femme de Castro. Quand ils étaient jeunes, ils partageaient les mêmes idéaux mais le succès a converti Castro au pragmatisme (ou plutôt au cynisme) tandis qu'Hélène est restée fidèle à ses convictions. Leur fille, Nina, qui a écrit un livre librement inspiré de la vie de ses parents, se joint à eux. Alors que Castro assiste, impuissant, à la chute inexorable de son audimat, Hélène tente désespérément d'imposer dans son émission une réfugiée afghane. Pendant ce temps, la fête bat son plein...

Tarif plein 5€

Tarif réduit 4€

Carnet 10 entrées 40€

Tarif groupe 3€

www.cinecran81.net



Éclats de Rimes vous propose :

Des ateliers d'écriture en lien avec les événements festifs (la fête du pain, par exemple).

Des activités mensuelles :

- café littéraire ;
- lecture et enregistrement de pièces de théâtre, poèmes et nouvelles à l'intention des personnes malvoyantes ;
- collectage d'anecdotes et souvenirs auprès des habitants de Lautrec et projet de création d'un recueil illustré.

Dans le cadre des activités périscolaires (NAP) et des rencontres entre les enfants de l'école primaire et les résidents des Quiétudes :

- réalisation de petits films vidéo à partir de mini-fictions ;
- création d'un jeu de cartes (le jeu des 7 mamies) : chaque série-famille (mamies cuisinières, mamies jardinières, etc.) étant dessinée par un artiste différent.



Artistes, collecteurs, écrivains de tous âges seront bienvenus à Éclats de Rimes.

MA CASE

L'association Ma Case et la SCIC Café Plùm sont à pied d'oeuvre pour vous concocter une saison estivale riche de découvertes culturelles et artistiques en tous genres. Pour la huitième saison, les apéros concerts en terrasse et participation libre vous seront proposés de 19h à 21h tous les soirs de juillet et août du mardi au dimanche (dans la salle de spectacle les éventuels soirs de pluie). Vous serez les bienvenus pour déguster bières locales et jus de fruits artisanaux, déjeuner et dîner sous la protection du tilleul de la cour tout en profitant de la programmation artistique de l'été.

Cette année, hormis les concerts au Café Plùm, plusieurs spectacles auront lieu en partenariat avec la commune sur des espaces publics investis par des comédiens, des musiciens, des danseurs ...!

Quelques dates à noter dès aujourd'hui sur votre agenda :



- le 23 juin : le bal trad de la Saint-Jean qui avait fait danser petits et grands sous les lampions est reconduit. Il sera mené en partenariat avec la commission culture

de la municipalité dans le cadre d'une opération initiée par l'association des Plus Beaux Villages de France qui organise ce 23 juin "la Nuit Romantique".

- le jeudi 28 et vendredi 29 juin, le théâtre du Rugissant s'installe au jardin du Mercadial pour donner



son nouveau spectacle "Yvan le terrible", une production mêlant musique, cinéma, théâtre et marionnette.

- le 25 juillet, un concert vocal sera donné à la collégiale Saint Rémi dans le cadre du festival "les troubadours chantent l'art roman". Ce concert sera précédé d'une visite de l'église et ce sera l'occasion de (re) découvrir notre patrimoine local qui sied si bien à la pratique du chant, qu'il soit profane ou sacré.

A bientôt de vous retrouver cet été au village pour fêter ensemble les arts en général et la musique en particulier.



FÊTE GENERALE DE LAUTREC DU JEUDI 24 MAI AU DIMANCHE 27 MAI 2018 AU COMPLEXE SPORTIF



Programme :

Jeudi 24 mai : concours de belote à partir de 21h00.

Vendredi 25 mai : 21h00 Battle de DJ, 23h00 : DJ Fab de Sunlight
Samedi 26 mai : apéro animé par la bandas O K Zou à partir de 19h30 suivi du concert avec le groupe KONCEPT à 22h00.

Dimanche 27 mai : apéro concert avec les Musicales de Lautrec à partir de 19h00.



Le « Naturo'bus »

Ce mercredi après-midi de fin Novembre était froid et maussade mais le CPIE (Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement) des pays Tarnais est venu réveiller notre curiosité. C'est sous l'impulsion d'Agathe, de la médiathèque de Lautrec, que le CPIE est venue nous présenter un nouvel outil



pédagogique, le « Naturo'bus », une maquette géante et interactive, espace ambulant de découverte de la nature ordinaire, que nous côtoyons chaque jour. Les enfants ont pu partager leurs connaissances ou découvrir de nouvelles choses en lien avec la nature.

La nouvelle trottinette

Nous avons, cet automne, commencé à renouveler notre « parc » de petits vélos et trottinettes par l'achat d'une trottinette, ROUGE, RAPIDE... RUTILANTE... grâce à l'aide financière de la caisse locale Groupama de Lautrec.



La fête de la citrouille

Le 20 Octobre 2017 s'est déroulée notre traditionnelle fête de la citrouille.

Le temps clément, des



températures propices à la fête ont permis à une centaine d'enfants, accompagnés de leurs parents, de profiter de la soirée dans des déguisements effrayants.



Nous remercions l'Association « Théâtre d'Isatis » qui a, comme chaque année, contribué à la fête, en animant plusieurs ateliers d'expression.

Nous remercions également les habitants de Lautrec qui ont joué le jeu en distribuant aux enfants toutes sortes de bonbons ou en mettant des lieux à disposition pour l'organisation de la soirée.

La fête du CLAE

Cette année la fête du CLAE le dimanche 03 Juin, est sur la thématique Walt Disney. Un spectacle et une kermesse avec des ateliers jeux, maquillage, ... ont lieu sur la journée. Les familles ont la possibilité de se restaurer sur place.

Le CLJ (Chantier Loisirs Jeunes)

Nous renouvelons pour l'été prochain les Chantier Loisirs



Jeunes. C'est un dispositif en partenariat avec le GERAHL, la municipalité de Lautrec, la CCLPA, la CAF et la MSA, destiné aux jeunes de 13 à 17 ans.

Le principe est le suivant : une semaine de chantier sur un projet d'utilité publique et une semaine de loisirs (durée variable selon le calendrier).

Si ce projet vous intéresse, nous vous convions à vous manifester auprès de l'accueil de loisirs La Promenade à Lautrec, organisateur d'un CLJ pour l'été 2018.

LA NUIT ROMANTIQUE

Le 23 juin prochain, l'association des Plus Beaux Villages de France organise la Nuit Romantique autour de ses 157 villages classés. Bien entendu, Lautrec a répondu présent et proposera un programme pour tous ceux qui souhaiteront profiter de la douceur d'une nuit d'été : illumination du village, visite aux flambeaux, lâcher de lanternes célestes.

La place centrale se parera d'atours romantiques pour accueillir la 2^{ème} édition du Bal Trad', organisé avec l'association Ma Case, et une pièce de théâtre se jouera à la Causade.

Tous les habitants du village intra-muros seront invités à prendre part à la magie des illuminations, en plaçant à leurs fenêtres des bougies qui seront fournies par la mairie.

Cette Nuit Romantique doit marquer l'entrée dans l'été, puisqu'elle a lieu le samedi suivant le solstice. Cette manifestation sera placée sous le signe du plaisir et du lien, et nous espérons qu'elle ravira les lautrécois et les touristes qui auront choisi notre cher village.



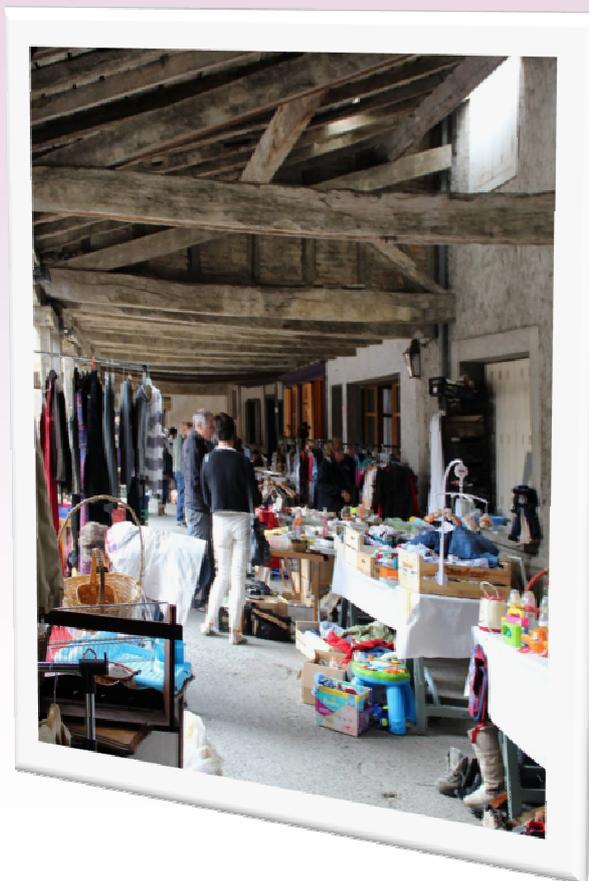
Dimanche 17 juin - Vide Greniers

Toute la journée, dans les rues et places de Lautrec, ainsi qu'aux Promenades. Restauration, buvette.

Pour s'inscrire :

ALSAM

3 route de Roquecourbe ou à la boutique de l'Obrador, ou tél : 07.86.91.98.77





TENNIS CLUB LAUTRECOIS

deux dates à retenir



Animation découverte TENNIS :

de 17h à 19h Salle Jacques Mazens

Animation gratuite ouverte à tous dès l'âge de 6 ans

Merci de vous inscrire avant le 11 juin 2018

par mail : tennisclublautrec@yahoo.fr ou au tél : 06 75 12 53 42



Initiation tennis

Vous aimeriez jouer au tennis avec vos enfants ou avec vos ami(e)s...

Le club vous propose 12 heures d'initiation dans une ambiance joyeuse et conviviale, avec un moniteur diplômé d'Etat au tarif avantageux de 40 €

Cours réservés aux adultes non licenciés, nombre de participant(e)s : de 4 à 6

Date des cours : à raison de 2 séances par semaine de 2 heures, les cours s'étaleront sur 3 semaines et débuteront la semaine du 18 juin 2018.

Les jours et horaires seront fixés plus précisément après les inscriptions.

Inscriptions avant le 9 juin 2018

par mail au tennisclublautrec@yahoo.fr ou au 06.67.85.96.38

Pour tout renseignement complémentaire, contactez Déborah au 06.67.85.96.38



ATTENTION

CETTE ANNEE LE TENNIS CLUB LAUTRECOIS FETE SES 40 ANS!!!!

Samedi 9 juin 2018 Journée réservée aux licenciés de 1978 à 2018.

1978-2018

40 ANS

DU TENNIS CLUB LAUTRECOIS
SAMEDI 9 JUN 2018
Complexe Jacques Mazens

Programme :

- 18 h : Finale messieurs tournoi interne
- 19 h30 : apéritif et remise des prix
- 20 h 30 : repas

Repas, participation :

- Adultes : 15€ - Enfants (-10 ans) : 7 €

Inscription par mail : tennisclublautrec@yahoo.fr

BULLETIN REPOSE

(réponse souhaitée avant le 2 juin 2018)

accompagné du règlement à adresser au

Tennis Club Lautrec 18 rue du Mercadial 81440 LAUTREC

Nom :

Prénom :

Nombre de participants :

	Nombre	Prix	Total
Adultes		15€	
Enfants (-10 ans)		7€	
		Total	



Le dimanche **24 juin**, l'école de musique Les Musicales de Lautrec organi-

sera, comme les années précédentes, sa fête de fin d'année sous la halle de Puycalvel. Cette fête conviviale est publique, par conséquent ouverte à tous. Ce peut être une belle occasion pour les nouveaux venus sur le territoire de découvrir l'enseignement de l'école de musique de Lautrec. Mais auparavant vous pouvez d'ores et déjà voir ses élèves, souvent en groupes, jouer dans différentes animations ou fêtes locales et lors des commémorations.

Les prochains rendez-vous publics seront :

- **le 7 mai** à Vénès lors de la fête locale
- **le 26 mai** à Lautrec lors des fêtes du Comité des Fêtes,
- **le 21 juin**, à la fête de la musique, ses groupes musicaux se dispersent sur le territoire. Certains vont à Castres. D'autres se produisent à Toulouse. Bref, ses jeunes musiciens, et moins jeunes, vivent et font vivre la musique.

La raison d'être des Musicales est : enseigner la musique à toutes les classes d'âge dans une pédagogie basée sur le plaisir de jouer. Chaque année, elle développe un thème, sans l'imposer. Pour cette année

2017/2018 le thème est 'La Soul Music'.

Une douzaine de professeurs y interviennent. Les instruments enseignés en cours individuel sont : batterie, clarinette, graille, accordéon - basse électrique - chant - flûte traversière - guitare - guitare basse - harpe - orgue - percussions - piano - saxophone - trompette - violon. Il y a plusieurs ateliers groupes et une chorale adultes qui répètent chaque mardi soir. L'agenda des cours de l'école de musique s'aligne sur celui des écoles. Pour toutes informations, nous contacter pendant la permanence de Lucie (secrétaire) le vendredi de 14 h à 19 h.

Tél : 05 63 70 45 91.

E-mail : musicales.de.lautrec@gmail.com

Cette école associative (loi 1901) est gérée par des membres béné-

voles. N'hésitez pas à les rejoindre. Cette équipe travaille dans un bel esprit, alliant sympathie et efficacité.



Lucie et Carine

Un beau geste

Un accordéon et une trompette ayant appartenu à Rémy Py ont été donnés à l'école de musique par la famille Py. Les Musicales remercient ce geste généreux.

RandS Production

Cette année encore, RandS Production vous prépare un programme tout à fait exceptionnel : fort du succès de « Lipstick », le premier court métrage de François Sers, de nouvelles soirées de projections seront organisées jusqu'en septembre 2018, à la salle François Delga de Lautrec.

Le 13 juillet 2018, le soir du feu d'artifice, dès 23h, RandS Production vous convie au deuxième numéro de son spectacle de danse itinérant. Dirigé par Delphine Bourge, ce spectacle met en scène 25 danseuses sur



Photo de Mr Michel Woitiez

l'ensemble des lieux ouverts du village de Lautrec.

Prenez part à un voyage sensoriel, musical et technologique durant 2 heures de spectacle. L'entrée est gratuite et ouverte à tous (accessible aux personnes à mobilité réduite).

Toute l'année, notre association participera au soutien audiovisuel de nombreux événements du village de Lautrec pour, une fois encore, partager, créer et réunir le plus grand nombre.

Toute l'équipe de RandS vous attend nombreuses et nombreux, à Lautrec, cette année 2018.





Premier festival de théâtre « Cour & Jardin »

Samedi 30 et dimanche 1 juillet dans le village de Lautrec



Sept chantiers....sept pièces de théâtre

Le chaperon fou avec les CP/CE élèves de l'ALAE la Promenade.

Contes à rebours avec les CM élèves de l'ALAE la Promenade

L'affaire de la Citrouille cours des 6ème/5ème

Courtes pièces de Jean Tardieu cours des ados

La ballade des planches troupe adulte

Training sauvage troupe adulte

Travaux d'élèves à la salle des fêtes de Montragon le samedi 23 juin

Les lieux : salle François Delga, place centrale, cour de la mairie, Théâtre de la Caussade

Horaires : samedi de 10h30 à 23h30, dimanche de 10h30 à 20h00

Au programme : Théâtre, scène ouverte, ateliers... conte, marionnette, lecture partagée, etc...

Pour tout public



LIVRET DE LA MUTUELLE ST REMI

Nous avons, il y a quelques mois, pu acheter lors d'une « foire aux vieux papiers », trois livrets traitant des bilans annuels de la Mutuelle Saint Rémi de

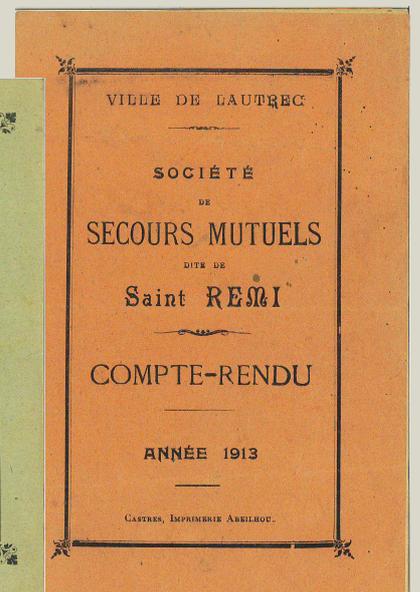
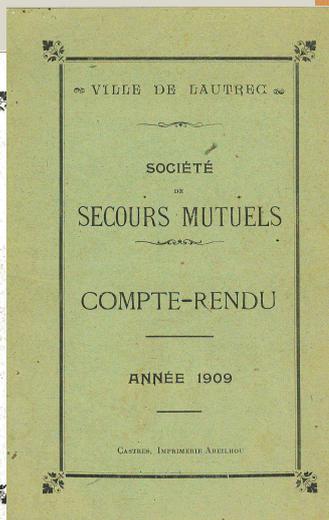
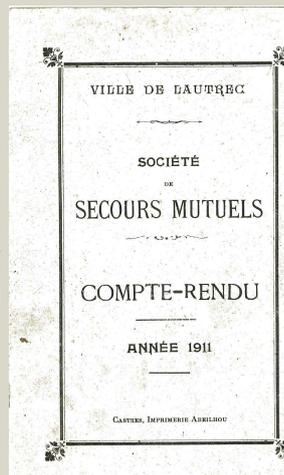
Lautrec.

A la lecture des pages, nous approchons une étude sociologique de notre communauté au début du siècle dernier, certes dans un domaine particulier : la santé. Seulement, trois numéros ne suffisent pas à faire une analyse sérieuse.

Aussi, si des familles ont gardé ces livrets, nous serions intéressés pour

connaître d'autres exemplaires. Bien sûr, nous ferons des photocopies et nous rendrons le livret à la famille.

Merci d'avance pour cette contribution. Jacques Mathieu (06 08 45 71 64)





D'ici quelques semaines, la saison de tennis de table va s'arrêter. Elle aura été marquée par de très bons résultats pour nos pongistes lauréats qui ont récolté de nombreuses médailles sur les différentes compétitions. Notre club sera, pour la 9^{ème} année consécutive, le plus important du département et le meilleur formateur de jeunes.

Sur les conseils de Kévin, entraîneur principal du Ping Saint Paulais, le groupe a parfaitement fonctionné, les plus expérimentés conseillant spontanément les plus novices. La bonne humeur a ainsi toujours été au rendez-vous et nombreux sont ceux qui souhaitent reprendre la saison prochaine.

En septembre, les séances reprendront le deuxième mercredi de septembre aux mêmes horaires, le mercredi de 14h30 à 16h.

A deux reprises, notre club organisera, les 20 et 27

juillet à 20h30, dans la salle des sports, 2 tournois d'été ouverts à tous et qui permettront à chacun et chacune de venir se défier autour des tables. Tout le matériel vous sera prêté gracieusement. Ne manquez pas cette occasion de venir vous amuser ! Vous retrouverez toutes les informations sur notre site : www.pingstpaulais.com ou par téléphone : Kévin Louarn au 06 17 51 78 02



L'ATELIER du SABOTIER

Comme toujours, accueil, animations, démonstrations, visite des collections de sabots et vieux outils, agrandies... vente de sabots traditionnels en bois, pour le jardin, la danse ou la marche.

Horaires

- du 31 mars à mi-juin : dimanche (matin et après-midi), vendredi, samedi (après-midi) et jours de fêtes et ponts

- de mi-juin à mi-octobre : dimanches et festivités (matin et après-midi), tous les jours de la semaine sauf le Mardi (de 14 h30 à 18 h30).

FETE DES SABOTS le Dimanche 15 Juillet

Comme à l'accoutumée, animations vieux métiers, les Pigeonniers du Tarn, et le groupe folklorique « les quartes vesins ».

Toute la journée, la « Cueillette en Pays de Cocagne », grand marché artisanal et gourmand avec de nombreux artisans d'art et de producteurs de produits du terroir.

Possibilité de se restaurer sur place auprès des producteurs, tables et bancs à l'ombre pour bien apprécier la restauration.



Le marché de la fête des sabots

SYNDICAT DE L'AIL ROSE DE LAUTREC

Un retour sur 2017, qui a vu la Fête de l'Ail accueillir des milliers de visiteurs avec des touristes venus de tous les horizons, et qui n'ont eu de cesse de faire remonter des remerciements et des félicitations envers tous les bénévoles, pour leur accueil et leur bonne humeur communicative.

A tous encore merci, car ces grands événements sur la mise en avant de notre produit et de notre village ne seraient rien sans l'implication de tous. Dans le souci de continuer à faire vivre cette fête année après année, quelques nouveautés se gliseront dans celle-ci tout en maintenant les animations phares et traditionnelles.

Si vous avez envie de participer en tant que bénévoles à cet événement, de partager des moments au cœur de l'action, n'hésitez pas à vous rapprocher de nous.

Cette année nous fêterons l'Ail Rose de Lautrec, les vendredi 3 et samedi 4 août, avec toujours autant d'entrain et de bonne humeur!!!

Vous pouvez aussi vous inscrire aux différents concours, artistique, tarte à l'ail et grappe enfants (jusqu'à 12 ans), ouverts à tout public

Rendez-vous les 3 et 4 août!

Encore MERCI aux bénévoles qui sont l'âme et les rouages de toute manifestation.



Les bénévoles de la fête de l'Ail Rose de Lautrec



CONFRERIE DE L'AIL ROSE DE LAUTREC



La confrérie dans les rues de Lautrec

Le jeudi 22 Février 2018, s'est tenue l'assemblée générale de la Confrérie de l'Ail Rose de Lautrec ; celle-ci s'est déroulée à la salle des associations. L'assemblée générale d'une association est un moment privilégié qui permet de rappeler les événements de l'année écoulée et de se projeter sur l'année future afin d'en déterminer les objectifs.

Celle-ci n'a pas échappé à la règle et a permis de rappeler les buts de la confrérie et les moyens à mettre en œuvre pour y parvenir. Les membres de la confrérie sont sortis plus de 60 fois dans l'année afin de prêcher la bonne parole aux relents d'ail

rose de Lautrec !!!

Nous tenons ici à remercier notre secrétaire Sabine Boutié qui prend un peu de recul tout en restant présente dans le Grand Conseil. Nous souhaitons la bienvenue à Josette Salvayre qui la remplace dans ce poste ô combien délicat de la communication.

L'année 2018 est déjà bien entamée et nous commençons à mettre en place notre prochain chapitre du vendredi 3 Août.



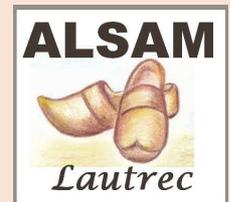
L'association « Pains et Saveurs » a été sollicitée pour reprendre l'organisation de la Fête du Pain qui se déroule traditionnellement le 15 août à Lautrec depuis près de 25 ans.

L'édition 2017, organisée par cette nouvelle équipe, avec une météo favorable et un public nombreux (estimé à plus de 6000 personnes), a été une réussite, comme évoqué dans l'article paru dans le bulletin municipal précédent.

Nous espérons que « Pains et Saveurs » sera à la hauteur des enjeux de façon pérenne. Pour cela,

certaines choses doivent être améliorées, voire professionnalisées car, aujourd'hui, le « bricolage » n'est plus de mise pour une organisation de cette ampleur. Pour ce faire, nous avons un grand besoin que de nouvelles bonnes volontés viennent nous rejoindre.

Un site internet a été mis en ligne : www.pains-saveurs.fr et permettra à chacun de retrouver le programme de l'édition 2018 encore en préparation.



Après quelques mois d'hiver qui ont vu **l'Association Lautrécoise pour la Sauvegarde des Anciens Métiers** ouvrir sa boutique et participer (avec deux artisans) au Marché de Noël, avec les beaux jours, l'association reprend force et vigueur. Le mois d'avril aura été marqué par les Journées Européennes des Métiers d'Art et par la réouverture de l'atelier du sabotier. Voici les grandes lignes de l'année 2018 (mis à part : le vide grenier, l'atelier du sabotier, et la fête du sabot):

- Boutique « l'Obrador » rue de Lengouzy :

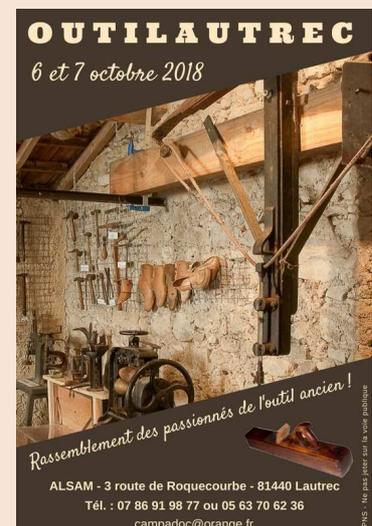
artisanat local en bois, terre, verrerie, coutellerie, cuir et chaussures, textile, tapisserie, carrelage... les artisans de l'ALSAM vous accueillent dans leur belle boutique où vous trouverez de multiples réalisations décoratives et/ou utilitaires et des cadeaux. Horaires : l'après-midi de 14h30 à 18h30, les vendredis matin.



L'Obrador

- OUTILAUTREC : 6 et 7 Octobre 2018

Désormais bien implanté et reconnu internationalement, le grand rassemblement des passionnés de l'outil ancien et de l'art populaire en sera à sa 5ème édition. Des milliers d'objets insolites ou connus, des curiosités, des raretés... des expertises... des expositions... OUTILAUTREC est devenu une manifestation incontournable qui participe à la promotion de notre commune et de notre territoire. Animation culturelle et populaire à la fois, OUTILAUTREC est la seule dans la grande région entre Atlantique et Rhône, entre Auvergne et Pyrénées.



FNACA

Comme son nom l'indique, nous sommes une association d'anciens combattants.

De ce fait, nous sommes tenus de participer aux commémorations de fin de conflits ; d'abord le 19 mars, cette date nous est très chère, vu que tous les adhérents de la FNACA y ont participé, puis viennent ensuite les commémorations du 8 mai et du 11 novembre.

Nous participons également aux cérémonies organisées par les communes du canton, ainsi que par les comités voisins.

Nous organisons, chaque année au printemps, une journée grillade, c'est une journée très conviviale, d'échange et de rencontres à laquelle les adhérents du comité sont très attachés. Nous organisons également un voyage d'une journée dans l'Aude, pour les adhérents, dont l'état de santé, et pour certains, l'âge, ne leur permettent plus d'envisager des sorties de plusieurs jours.



Commemoration



Tableau d'honneur

Un diplôme vient d'être décerné par Monsieur le Maire de

Lautrec pour récompenser le club de son dynamisme et de sa longévité puisqu'il a fêté avec brio ses quarante ans d'existence le 10 octobre dernier. L'Assemblée Générale a eu lieu ce 23 janvier, au cours de laquelle il a été procédé, par Madame la Présidente et son bureau, à la lecture des différents bilans qui sont tous positifs, ce qui témoigne de sa bonne santé. Un excellent repas dansant, concocté par notre traiteur habituel Viaule, a clôturé cette belle journée.

Les nombreuses animations ont repris : concours de belote, jeux de société, atelier tricot – crochet (Mme Martin), cours d'informatique (M. Garric). Une nouvelle activité a été créée : les danses en ligne. Balades et randonnées les mardi et jeudi de chaque semaine (M. Laval) : à noter un net rajeunissement des randonneurs, de plus en plus nombreux à y participer.

Sorties et voyages 2018 :

- . Séjour à Majorque de 8 jours (du 2 au 9 juin) : complet,
- . Sortie de 2 jours à la Bambouseraie – triangle Aveyron, Gard, Hérault (les 5 et 6 septembre)

Journées festives :

- . Fête du Canton à St-Genest-de-Contest le 15 mars : repas festif avec orchestre + diverses animations.
- . Fête des anniversaires de mariage du 2 octobre
- . Loto le 4 novembre.
- . Diverses fêtes dans le cadre de la fédération départementale.

Nous rappelons que notre club, du fait de son affiliation à Générations Mouvement, accueille aussi bien les jeunes retraités que les anciens. Si vous aimez partager des moments de détente dans une ambiance amicale, n'hésitez pas à nous rejoindre : inscriptions (15 €/an) auprès de notre Présidente, Mme L. Auret (n° 05.63.72.50.49) ou par mail : michel.auret@wanadoo.fr.



40 ans du Club



RENDEZ VOUS DESORMAIS INCONTOURNABLE A LAUTREC!

Du 3 août au 2 septembre 2018

Concours de croquis "Croq'Cocagne" sur l'ensemble du territoire de la communauté de communes.

les 1 et 2 septembre

"Venez peindre Lautrec"

9ème concours de peintres dans les rues du village, expositions. Repas convivial avec les artistes le samedi 1er en fin de journée sur la place du puits. Le dimanche après-midi, exposition des œuvres réalisées sur la place du puits, suivie de la remise des récompenses vers 17h30.

Organisation : Les Pinceaux de Cocagne
Informations complémentaires, réservation repas et inscription sur le site www.cocagne-art.fr Contact : Paul : paul@cocagne-art.fr ou 0677743559



Mr Gérard Weil 1er prix 2018

Dimanche 14 octobre 2018

LA LAUTRECOISE revient pour sa 2e édition, à l'initiative de l'association LAUTREC SPORT NATURE.

Une nouvelle journée sportive dans la joie et la bonne humeur qui ravira les participants de la 1ère édition ...

DIMANCHE
2018
14 octobre

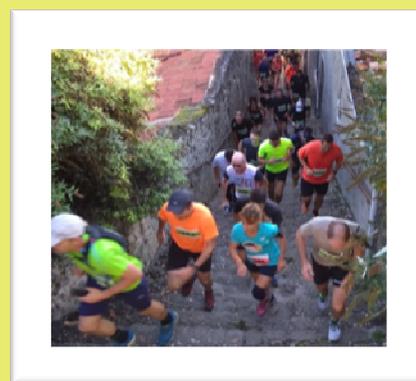
LAUTREC
SPORTS NATURE
Le plaisir de fédérer

Trail
Rando
Enfants
VTT

LA LAUTRECOISE
DEUXIÈME ÉDITION

2 parcours trail / 12 et 25 km
1 parcours randonnée / 13 km + 1 parcours enfant
2 parcours rando VTT / 30 et 50 km
1 parcours initiation course enfants

lautrecsportsnature.jimdo.com



**SITE REMARQUABLE DU
GOUT
SOIREE DES FINS
GOURMETS**



L'association nationale des Sites Remarquables du Goût, créée en 1995 par la volonté de trois ministères (Culture, Tourisme, Agriculture), a pour mission de mettre en avant un lieu réunissant un savoir-faire, un produit de qualité et la richesse d'un patrimoine. C'est tout natu-

rellement que Lautrec adhère au SRG, en 2009, pour promouvoir son territoire et sa production emblématique, l'Ail Rose.

En 2017, des représentants de l'Office de Tourisme, de la mairie et de producteurs se réunissent pour relancer des projets. C'est dans cette dynamique que s'est organisée la soirée des Fins Gourmets, le 23 septembre dernier.

175 convives se sont réunis sous la halle, dans la douceur de l'été indien, pour profiter du menu composé exclusivement de produits labellisés SRG : cresson de Méréville, huîtres de Bouzigues, veau d'Objat, lentilles du Puy, fromages, mousse aux pruneaux de St Aubin, le tout accompagné de vins d'Arbois, d'Alsace et de Château-

neuf du Pape.

Un menu copieux et de qualité, orchestré par trois chefs œuvrant sur la place même, Cyril Fabre, Thierry Bardou et Jérôme Ayllon, trois chefs entourés d'une solide équipe et de bénévoles prêts à régaler les participants.

Ce fut un rendez-vous Gastronomique convivial et festif, dont le succès motive les organisateurs pour une réédition fin septembre 2018.

Si vous n'avez pas eu la chance d'y goûter en 2017, réservez votre place pour cette année !



L'ADMR est un réseau d'associations de service à domicile. Ce réseau existe au niveau national et est présent sur le territoire de Lautrec- Brousse- Puycalvel- Montpinier depuis 1953.

L'ADMR a un fonctionnement original. En effet, ce sont des bénévoles qui assurent la gestion quotidienne (gestion des interventions, des salariés, trésorerie, ...). Les interventions sont réalisées par des aides à domicile employées par l'association. Depuis juillet 2016, Gabrielle Verdeil a succédé à Mr Roger à la présidence de l'association. Les bénévoles sont les premiers contacts auprès des personnes aidées en les soutenant par exemple dans la réalisation de demande d'aide ou la mise en place de la téléassistance. Le quotidien est fait de contact, agrémenté d'une satisfaction à rendre service, à répondre aux besoins, à rendre le quotidien plus agréable.

Nous recherchons activement des bénévoles qui souhaitent donner un peu de leur temps et qui souhaitent oeuvrer dans le contact, le lien social. Si vous souhaitez découvrir cet engagement, nous pouvons vous rencontrer le mercredi matin ainsi que le vendredi matin de 9h à 12h ou vous pouvez nous joindre au 05.63.70.40.86.

Le bureau ADMR de Lautrec

Nos horaires d'ouverture au public :
mercredi de 9h à 12h et vendredi de 9h à 12h

Au fil du Conseil Municipal

Séance du 25 septembre 2017

Excusées :

Mme A.TAILLANDIER donne pouvoir à M. T.DAGUZAN

Mme A.SALMON donne pouvoir à Mme F.PORTES

Mme E. BARTHE donne pouvoir à M. T .PLO

M. E. DELOUVRIER donne pouvoir à M.T.BARDOU

Absents :

M.V.DESRUMAUX

RETRAIT DE LA DELIBERATION N°2017/27 DU 26 JUIN 2017 APPROUVANT L'AIRE DE VALORISATION DE L'ARCHITECTURE ET DU PATRIMOINE.

Le conseil municipal, par délibération en date du 26 juin, avait approuvé le dossier de l'AVAP. Or, la compétence en matière d'urbanisme, ayant été transférée à la CCLPA, les services de l'Etat ont demandé à la Commune de retirer cette dernière, la Commune de Lautrec n'ayant pas compétence à se prononcer sur ce dossier.

Le conseil municipal, à l'unanimité retire la délibération 2017/27 du 26 juin 2017 approuvant l'Aire de Valorisation de l'Architecture et du Patrimoine.

GRUPE SCOLAIRE JEAN-LOUIS ETIENNE : ACQUISITION D'EQUIPEMENTS NUMERIQUES

Le Collège de Lautrec a été retenu dans le cadre de l'Appel à projet «Collège Numérique et Innovation Pédagogique». Ce projet permet de doter d'équipements et de ressources pédagogiques numériques les élèves et les enseignants. Parallèlement, il était demandé au Collège dans le cadre de ce projet d'y associer une école primaire afin d'assurer une continuité pédagogique entre le premier et le second degré. Cette école pouvant ainsi bénéficier d'une subvention à l'acquisition de ce matériel numérique. Le choix du Collège de Lautrec s'est porté sur l'école primaire de Lautrec, en raison de sa proximité géographique et des liens déjà existants entre les deux structures. Afin de permettre la continuité dans les enseignements, la Commission Enfance et Jeunesse propose au Conseil Municipal de bien vouloir équiper l'école avec le même matériel numérique que le Collège à savoir l'acquisition d'une classe mobile (composé de 15 tablettes, d'un ordi-

nateur portable, d'une borne wifi intégrée). Cet achat d'une valeur de 8650€ est subventionné à hauteur de 4000€

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'équiper l'Ecole « Jean-Louis Etienne » d'une classe mobile.

PARTICIPATION DES COMMUNES EXTERIEURES AUX FRAIS DE FONCTIONNEMENT DE L'ECOLE DE LAUTREC

La participation des communes ayant des enfants domiciliés sur leur territoire et fréquentant l'école de Lautrec doit être réévaluée chaque année. Les dépenses pouvant être prises en compte sont les dépenses de fonctionnement. Pour l'école de Lautrec, elles sont constituées, pour l'année 2016, des éléments suivants :

Charges Courantes	2016
Eau	4 572
Electricité	41 400
Téléphone, Informatique	1 071
Produits entretiens	1 652
Photocopieur	696
Loyer photocopieur	1 632
Personnel	99 601
Fournitures scolaires	10 817
Fournitures administratives	653
Cinécran	320
Théâtre	476
Transport piscine	1 258
Pharmacie	294
Entretien bâtiments, terrains	2 110
Contrôle extincteurs, jeux	152
Contrôle disconnecteur	288
TOTAL	166 992

L'école élémentaire de Lautrec comptant pour l'année scolaire 2016/2017, 204 élèves, le coût par élève est donc : 166 992 € / 204 soit 818.58 €.

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de fixer le montant de la participation aux frais scolaires à 818.58€ par enfant pour l'année 2017/2018. Cette participation sera demandée aux communes ne possédant pas d'école élémentaire publique.

FIXATION DES TARIFS DES CONCESSIONS DU CIMETIERE, DU COLUMBARIUM ET DU CAVEAU PROVISOIRE

Les personnes désirant fonder une sépulture dans les cimetières de Lautrec ont le choix entre diverses concessions de terrain (simple/ double, trentenaire/ perpétuelle, pleine terre/caveau, caverne, jardin du souvenir ..). La Commune met également à disposition des familles le caveau provisoire pour un temps limité (le délai légal est de 6 mois maximum). La mise à disposition de ce caveau est à ce jour gratuit. Lors d'une visite des cimetières par le groupe de travail créé à cet effet, il est apparu :

- qu'un nombre important de concessions perpétuelles sont abandonnées et non entretenues.
- que de nombreux travaux y sont à prévoir (reprises de terrain commun, aménagements pour les personnes à mobilité réduite, prise en compte de la problématique du zéro phyto, la reprise des murs de soutènement.....). Ces travaux vont avoir un coût conséquent pour la Commune.

De plus, afin de limiter à l'avenir le nombre de concession perpétuelle qui sont difficiles à gérer sur le long terme et dont la procédure de reprise est longue et fastidieuse, M. Le Maire propose au Conseil Municipal de supprimer ces dernières et de ne délivrer que des concessions cinquantenaires simples, doubles ou en caverne (comprenant le terrain + le bâti) pour l'espace cinéraire. Il fait part également que les tarifs actuels pratiqués sont peu élevés et n'ont pas été réévalués depuis de nombreuses années, un réajustement de ces derniers permettrait de pallier à ces dépenses.

Le conseil municipal, par une abstention (Michel Carayon) et 17 voix « Pour » décide :

- la suppression des concessions perpétuelles et trentenaires,
- la création de concession cinquantenaires et cinquantenaire caverne
- fixe tarifs ci-après :

CONCESSION CINQUANTENAIRE

- * Simple (1.25m*2.5m) : 600€
- * Double (2m*2.5m): 750€

ESPACE CINERAIRE

- * Caverne cinquantenaire (terrain + bâti) : 600€
- *Jardin du Souvenir : Fourniture d'une plaque nominative: 42€

REDEVANCE CAVEAU PROVISOIRE

- * 1er Mois : Gratuit
- * du 2ème mois au 6ème mois : 50€/ MOIS

FIXATION DU TARIF DU MONUMENT DE L'ESPACE CINERAIRE

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, fixe le tarif des monuments à l'espace cinéraire à 245 €

REPRISE DE SEPULTURES EN TERRAIN COMMUN AU CIMETIERE DE LA BERTRANDIE

Quelques sépultures, parfois anciennes, et pour certaines d'entre elles, en état d'abandon, ont été recensées dans le cimetière de la Bertrandie. Ces tombes sont dépourvues de titre de concession et relèvent donc du régime du terrain commun. La commune a la possibilité de reprendre ces sépultures dans un délai de 5 ans suivant la dernière inhumation .

Le cimetière est à ce jour complet et il devient nécessaire de libérer des emplacements en vue de futures demandes de concession. Cette procédure de reprise peut également permettre, pour les familles qui le souhaitent, la régularisation par l'achat d'une concession. Cette procédure se déroulera sur 2 années (2018-2019) afin de lisser les frais. Un « avis au public » sera affiché aux portes du cimetière avant les Fêtes de la Toussaint afin d'informer les familles de cette volonté municipale. Le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'engager la reprise des sépultures en terrain commun au cimetière de la Bertrandie.

RENOUVELLEMENT DE LA CONVENTION AVEC LA GENDARMERIE DE LAUTREC

Le conseil municipal, à l'unanimité accepte le principe du renouvellement de la convention pour l'entretien des locaux de la Gendarmerie à raison d'une heure trente par semaine, et fixe le coût agent, produits d'entretien compris, à 20.95 €.

INDEMNITE STAGIAIRE

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'attribuer une indemnité de 400€ à Mlle Edline, afin de la récompenser du travail effectué dans le cadre de son stage.

DELEGATION DU CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE : AJOUT D'UN ALINEA AUTORISANT LE MAIRE A DEMANDER A L'ETAT OU D'AUTRES COLLECTIVITES L'ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS

Pour permettre de simplifier la bonne marche de l'administration communale. Le conseil municipal, par 2 voix contre (C.COUGNENC –Q.VICENTE) et une abstention (M. CARAYON) et 15 voix pour, décide de compléter la délibération du 9 avril 2014 par un 25^{ème} alinéa qui est le suivant : « de demander à l'Etat ou à d'autres collectivités territoriales l'attribution de subvention, étant précisé que la délégation susvisée est une délégation générale et concerne toute demande de subvention en fonctionnement ou en investissement, quelle que soit la nature de l'opération et sans limite de montant. »

DECISION MODIFICATIVE AU BUDGET

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de réaliser la décision modificative ci-dessous sur le budget de la Commune 2017 pour équilibrer les comptes en section de fonctionnement.:

Compte 673 : +25 €

Compte 6068 : -25 €

Séance du 13 novembre 2017

Excusées :

Mme F.GOURLIN donne pouvoir à Mme A.TAILLANDIER

Mme B. MARC donne pouvoir à M. M MASSIES

Mme. E. BARTHE donne pouvoir à M.T.BARDOU

MODIFICATION DES STATUTS DE LA CCLPA

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve le projet de nouveaux statuts de la CCLPA portant sur la modification de l'art 3 à savoir :

- compétence dite « GEMAPI » : intégrer cette compétence dans les compétences obligatoires et supprimer la partie de compétence actuellement inscrite dans les compétences facultatives.
- détailler le libellé comme prévu à l'article L. 5214-16 du CGCT compétence « gens du voyage »
- compétence « Assainissement » : déplacer cette dernière des compétences optionnelles vers les compétences facultatives .

SECURISATION DU TERRAIN D'HONNEUR : CHOIX DE L'ENTREPRISE

Monsieur Le Maire rappelle au Conseil Municipal la nécessité de sécuriser le terrain d'honneur par la pose d'une clôture rigide afin de garantir la sécurité physique des joueurs, en leur offrant une aire de jeux en parfait état et celle du public lors de match ou de rassemblement. Ces travaux sont subventionnables à hauteur de 35% par le Conseil Départemental dans le cadre du Fonds Départemental Territorial et par le Fonds d'Aide du Football Amateur pour un montant de 5 500€

Trois devis pour la fourniture et la pose de cet équipement ont été étudiés lors de la Commission travaux, à savoir :

- « Clôture et jardin » : 20 813.75€HT

- « Crochet Pezet Grillage » : 33 263.33€HT

- « Midi Pyrénées Environnement » : 40 302.00€HT

Le Conseil Municipal, à l'unanimité valide le devis de l'entreprise « Clôture et Jardins » pour un montant de 20 813.75€HT

SALLE JACQUES MAZENS – REFECTION DE L'ECLAIRAGE ET DES INSTALLATIONS ELECTRIQUES : CHOIX DE L'ENTREPRISE

Les installations électriques et l'éclairage de la Salle « Jacques Mazens » datent de la construction de cette dernière (1977) et sont à ce jour vétustes. L'installation électrique ne répond plus aux normes actuelles et le système d'éclairage de la grande salle est ancien et grand consommateur d'électricité. Ces travaux peuvent être subventionnés à hauteur de 35% par le Conseil Départemental dans le cadre du Fonds Départemental Territorial.

Des devis pour la réalisation de ces travaux ont été réalisés par plusieurs entreprises et étudiés par la Commission Travaux.

- Entreprise « Electricité Générale JPG » : Mise aux normes de l'électricité et installation éclairage 15 433.57€HT

- Sarl VD Elec : Mise aux normes de l'électricité et installation éclairage 16 995.07€HT

- Sarl SUDELEC – Denys et Fils : Mise aux normes de l'électricité : 6 835.82 €HT

-Sté Rexel : Fourniture éclairage 10 368.00€HT

-Sté C.C.L : Fourniture éclairage 8 540.00€HT

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, valide le devis de l'entreprise « Electricité Générale JPG pour un montant de 15 433.57€HT.

INDEMNITE DE GARDIENNAGE DE L'EGLISE ST REMY

Le conseil municipal, à l'unanimité décide de verser 400 € à l'abbé Maynadier, au titre des indemnités de gardiennage de l'église pour l'année 2017.

INDEMNITES DE CONSEIL AU TRESORIER POUR 2017

Après en avoir délibéré, par 2 voix contre (M. CARAYON, Q. VICENTE), 3 abstentions (A.TAILLANDIER – F.PORTES – C.COUGNENC) et 14 voix pour, le conseil municipal décide d'attribuer 491.40 € brut au trésorier et 45.73 € à l'agent du Trésor Public, au titre des indemnités de conseil.

DECISION MODIFICATIVE AU BUDGET DE LA COMMUNE

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide pour équilibrer les comptes en section d'Investissement, de réaliser la décision modificative ci-dessous sur le budget de la commune 2017:

Opération 17001 : Création aire multisports

Article 2188 : Autres immo corp : - 5 140 €

Art 2313 : Constructions : + 5 140 €

Opération 17004 : Gros travaux :

Article 2313 : constructions : - 1 185 €

Opération 17001 : Création aire multisports

Article 2313- constructions : +1 185 €

MODIFICATION DU TEMPS DE TRAVAIL D'UN AGENT DES SERVICES TECHNIQUES

Un de nos agents intervenant à l'école a vu, pour des raisons de santé, son poste de travail réaménagé par la médecine du travail. Ce dernier ne peut plus effectuer les tâches de ménage. Afin d'assurer l'entretien des locaux du groupe scolaire, il a été proposé à un agent titulaire à temps non complet d'effectuer ces heures de nettoyage, portant ainsi son temps de travail à 35/35^{ème} au lieu de 30/35^{ème}.

Le conseil, à l'unanimité, décide la suppression d'un emploi permanent à temps non complet de 30 heures hebdomadaires d'Adjoint Technique Principal de 2^{ème} classe, et la création d'un emploi permanent à temps complet d'Adjoint Technique Principal 2^{ème} classe.

Séance du 11 décembre 2017

Excusés :

Mme F.Gourlin donne pouvoir à M.G. Bertrand

Mme A. Salmon donne pouvoir à Mme A. Pouilhe

Mme F. Portes donne pouvoir à M.M. Massiès

M.JL. Guippaud donne pouvoir à M.E. Delouvrier

M.V.Desrumaux donne pouvoir à T.Bardou

PV DE MISE A DISPOSITION DES BIENS DE LA ZA « PRAT D'AOUCOU » DANS LE CADRE DU TRANSFERT DE COMPETENCES

Depuis le 1 janvier 2017, la Communauté des Communes du Laurécois Pays-d'Agout est compétente sur l'ensemble des zones d'activités de son territoire.

La mise à disposition des biens mobiliers et immobiliers pour l'exercice de cette compétence est obligatoire. La zone d'activités de Prat d'Aoucou, doit-être mis à disposition de la CCLPA.

Le conseil municipal, à l'unanimité approuve le procès-verbal de mise à disposition des biens de la ZA de Prat d'Aoucou.

PV DE MISE A DISPOSITION DES BIENS DE LA ZONE DE BRENAS A LA CCLPA DANS LE CADRE DU TRANSFERT DE COMPETENCE

Depuis le 1 janvier 2017, la Communauté des Communes du Laurécois Pays-d'Agout est compétente sur l'ensemble des zones d'activités de son territoire.

La mise à disposition des biens mobiliers et immobiliers pour l'exercice de cette compétence est obligatoire. La zone d'activités de Brenas, doit-être mis à disposition de la CCLPA.

Le conseil municipal, à l'unanimité approuve le procès-verbal de mise à disposition des biens de la ZA de Brenas.

SUBVENTION CLASSE DE NEIGE

Le conseil municipal, à l'unanimité décide de verser une subvention de 55 € par enfant (35 élèves concernés) partant en classe de neige (du 5 au 9 mars 2018) soit 1925€.

REPLACEMENT CHAUDIERE SALLE FRANCOIS DELGA : CHOIX DE L'ENTREPRISE

La chaudière de la salle François Delga est hors d'usage et doit être remplacée. Trois devis pour son remplacement et son entretien ont été demandés. Le coût d'entretien a été étudié sur 5 ans:

Entreprise	Chaudière (HT)	Contrat entretien Annuel (HT)	Coût (HT) entretien sur 5 ans	Total
Entreprise Carcelles	3976.50 €	118.00 €	590.00 €	4566.50 €
RS Confort	3833.71 €	140.00 €	700.00 €	4533.71 €
Entreprise Cornus	3 984.00 €	106.00 € gratuit pour 2018	424.00 €	4408.00 €

Le conseil municipal, à l'unanimité décide de retenir l'entreprise Cornus pour le remplacement et l'entretien de la chaudière de la salle François Delga.

TARIFS EMBLEMES MARCHÉ DE NOËL 2017

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de reconduire les tarifs, tels que présentés pour le marché de Noël 2017, soit 80 € les deux jours pour les commerçants artisans non laurétois et 50 € les deux jours pour les commerçants et artisans laurétois.

CRÉATION D'UNE RÉGIE MARCHÉ DE NOËL 2017

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'instituer une régie de recettes pour pouvoir encaisser la recette des droits de place du marché de Noël 2017.

ADHÉSION DE LA COMMUNE DE RAYSSAC AU SIAH DU DADOU

Le conseil municipal, à l'unanimité décide de donner une suite favorable à la demande d'adhésion de la commune de Rayssac au Syndicat Intercommunal pour l'Aménagement Hydraulique du Dadou.

TARIF ASSAINISSEMENT 2018

Le conseil municipal, à l'unanimité décide de maintenir le tarif de 1 € le m³ d'eau réellement consommé pour l'année 2018.

TRANSFORMATION DU BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT

Monsieur le Maire rappelle que le transfert de la compétence « eau et assainissement » des communes vers les EPCI doit intervenir au plus tard le 01 janvier 2020. Actuellement, cette compétence est exercée au sein du budget annexe Assainissement qui est directement rattaché à la commune par un compte de liaison. Ce budget ne dispose donc pas de l'autonomie financière.

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de doter le Budget Annexe Assainissement de l'autonomie financière conformément à la réglementation.

RECRUTEMENT D'UN AGENT CONTRACTUEL SUR UN EMPLOI NON PERMANENT

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de recruter un agent contractuel dans le grade d'un adjoint technique territorial pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité pour une période de 3 jours (12 mois maximum pendant une même période de 18 mois) allant du 11 décembre 2017 au 13 décembre 2017 inclus.

Séance du 05 février 2018

Excusés : Mme A .POUILHE donne pouvoir à Mme F.GOURLIN

Mme A. SALMON donne pouvoir à Mme A.TAILLANDIER
M.T. BARDOU donne pouvoir à M. E. DELOUVRIER
M.T. PLO donne pouvoir à Mme E. BARTHE

Absente : Mme F.PORTES

RECOMPOSITION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE SUITE AU RATTACHEMENT DES COMMUNES DE MISSECLE ET MOULAYRES

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve la composition du futur conseil communautaire du Laurétois - Pays d'Agout à 39 délégués, conformément à un accord local.

ASSOCIATION LA PROMENADE - AVANCE DE SUBVENTION 2018

Le conseil municipal, à l'unanimité accepte le versement d'une avance sur la subvention 2018 pour un montant de 18 740 €, afin d'assurer un niveau de trésorerie suffisant pour le fonctionnement de l'association en ce début d'année.

AUTORISATION DE MANDATEMENT DE DEPENSES D'INVESTISSEMENT AVANT LE VOTE DU BUDGET 2018

Le conseil municipal, à l'unanimité décide d'autoriser Monsieur le Maire à engager, liquider et mandater, les dépenses d'investissement ci-dessous : JVS Mairistem pour un montant de 4 221.12 € et la restitution de la caution de l'appartement n°3 pour un montant de 502.76€.

ORGANISATION DU TEMPS SCOLAIRE POUR LA RENTREE 2018

Le décret modifiant le code de l'éducation quant à l'organisation des rythmes scolaires hebdomadaires paru le 28 juin 2017 a ouvert la possibilité pour les écoles d'un retour à quatre jours de classe. Si la réforme des rythmes scolaires a permis d'organiser des temps d'activités périscolaires de qualité pour nos enfants, il convient de constater que les enfants paraissent fatigués par ce rythme hebdomadaire. Ce constat est réalisé aussi bien par les enseignants que par les parents. D'un point de vue financier, la Commune a engagé des dépenses annuelles supplémentaires pour assurer aux enfants un dispositif de qualité. Notre PEDT arrive à échéance fin juin 2018 et le fonds d'aide dont la pérennisation n'est pas assurée ne compense pas le niveau des dépenses engagées.

De plus, l'ensemble des communes du territoire de la CCLPA sont ou vont repasser à la semaine à 4 jours. Au vue de tous ces éléments, une réflexion s'est alors engagée en concertation avec l'équipe éducative et les parents d'élève. Le conseil d'école du 30 janvier a validé le retour à une organisation du temps scolaire sur 4 jours à compter de la rentrée de septembre 2018.

Le conseil municipal, à l'unanimité approuve la nouvelle organisation du temps scolaire pour la rentrée 2018/2019 :

7h30-8h30	Périscolaire ALAE
8h30-11h30	Enseignements
11h30-13h30	Pause méridienne
13h30-16h30	Enseignements
16h30-18h30	Périscolaire ALAE

et autorise M. Le Maire à soumettre cette organisation à la Direction Académique des Services de l'Education Nationale.

ASSOCIATION MEDIA TARN – RENOUELEMENT DE LA CONVENTION POUR L'OPERATION « ECOLE ET CINEMA »

Les enfants de l'école « Jean-Louis Etienne » participent à des séances de cinéma organisées par

Média-Tarn dans le cadre de l'opération « Ecole et Cinéma ». Cette opération est une action culturelle et pédagogique, qui vise à faire découvrir aux jeunes élèves les films du patrimoine cinématographique mondial. Depuis 2017, l'Association « Média Tarn » demande aux communes désireuses de poursuivre cette action, le versement d'une contribution financière municipale au prorata des effectifs des classes inscrites à l'opération à hauteur de 1.50€/élèves/an. Les modalités de la mise en œuvre de cette contribution sont définies par convention.

Afin de poursuivre cette action, une nouvelle convention doit être signée pour 2018.

Le conseil municipal, à l'unanimité approuve la convention « Contribution financière municipale annuelle » fixant la participation de la Commune à l'opération « Ecole et Cinéma ».

MISE EN PLACE DU NOUVEAU REGIME INDEMNITAIRE RIFSEEP

Le nouveau régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (RIFSEEP) mis en place pour les agents de la fonction publique de l'Etat est transposable à ceux de la fonction publique territoriale.

Il se compose : d'une part obligatoire : une indemnité liée aux fonctions, aux sujétions et à l'expertise (IFSE) liée aux fonctions exercées par l'agent d'une part facultative : un complément indemnitaire annuel (CIA) lié à l'engagement professionnel et à la manière de servir basé sur l'entretien professionnel. Le RIFSEEP se substitue à l'ensemble des primes ou indemnités versées antérieurement, hormis celles exclues du dispositif RIFSEEP.

Le Conseil Municipal, par 17 voix pour et 1 voix Contre (Quentin Vicente) décide d'instaurer la part obligatoire de ce nouveau régime indemnitaire pour les agents de la Commune à compter du 1 mars 2018.

INDEMNITE SPECIALE DE FONCTION DE GARDE CHAMPÊTRE

Le cadre d'emploi des gardes-champêtres ne bénéficie pas du nouveau système de régime indemnitaire (RIFSEEP). Les gardes-champêtres relèvent de la filière police. Afin de revaloriser le garde-champêtre au même titre que l'ensemble des

autres agents titulaires, le conseil municipal, à l'unanimité, décide de porter le taux de l'indemnité spéciale de fonction des gardes-champêtres à 6.25% au lieu de 4%.

RECRUTEMENT D'AGENTS CONTRACTUELS POUR LES ACCROISSEMENTS TEMPORAIRES ET SAISONNIERS D'ACTIVITE – ANNEE 2018

Le conseil municipal, par une voix contre (C. COUGNENC) et 17 voix pour: valide, pour l'année 2018, les recrutements dans les conditions prévues par l'article 3 (1^{er} et 2^o) de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 d'agents contractuels pour des besoins temporaires liés :

- à un accroissement temporaire d'activité
- à un accroissement saisonnier d'activité.

ECHANGE DE TERRAIN AU THERON AVEC L'INDIVISION BOUTES

Dans le cadre de l'implantation de la future clôture autour du stade, un bornage a été réalisé par un géomètre afin de connaître avec certitude les limites de propriété de la Commune avec le propriétaire riverain.

Le document d'arpentage a fait apparaître qu'une partie de la main courante du stade se situe sur les parcelles appartenant à l'indivision Boutes (parcelles I 960- I 950).

Afin de se mettre en conformité avec la réalité du terrain et pouvoir implanter la clôture sur la propriété de la Commune, il a été proposé à l'indivision Boutes de procéder à un échange de parcelle de contenance identique.

Le conseil municipal, à l'unanimité valide l'échange de parcelles de contenance identique avec l'indivision Boutes et dit que les frais de géomètre et notariés seront à la charge de la commune.

**Les comptes rendus détaillés
des conseils municipaux
sont consultables
au secrétariat de la mairie
ainsi que sur
le site internet de la commune.**

État Civil



NAISSANCES

Aloïs JAUROU

le 10 décembre 2017

Amélie SALLES

le 26 janvier 2018

Clément TISSANDIE

le 22 mars 2018

MARIAGES



ILS NOUS ONT QUITTES

Claude SEGUR

le 03 novembre 2017

Rachida SBAGHI

le 16 novembre 2017

Yves AMAT

le 28 novembre 2017

Hervé CÉLARIÈS

le 11 décembre 2017

Gaston LEVEJAC

le 22 décembre 2017

Noélie BRENAC vve Bénézéch

le 23 janvier 2018

Ginette FOUNÉ ép Railo *Les Quiétudes*

le 07 février 2018

Louis RIGAUDY

le 09 février 2018

Anne Marie FONVIEILLE ép Haus

le 27 mars 2018

Fernand CATALA *Les Quiétudes*

le 02 avril 2018

Lucette BOUTET ép Corbière *Les Quiétudes*

le 05 avril 2018



La démographie, ça s'anticipe !

C'est avec beaucoup d'amertume que nous constatons la fermeture d'une classe à l'école Jean-Louis Etienne pour la rentrée 2018-2019.

Nous tenons, via cette tribune, à saluer l'engagement et le combat des parents délégués de l'école qui ont su alerter l'opinion jusqu'au plus haut niveau des instances départementales ainsi que la presse.

Notre école est un merveilleux outil pédagogique, de grande valeur, et reconnu par tous les acteurs du secteur éducatif.

La directrice d'académie, lors de la signature de la carte scolaire, le 6 mars dernier, a confirmé la fermeture de la classe, pour un manque de huit enfants seulement sur l'effectif global de l'école. Ce qui nous met d'autant plus en colère, c'est que l'inspecteur d'académie, lors de son RDV avec les parents délégués, a pointé du doigt une "**mauvaise gestion territoriale**" qui, non anticipée, n'a pas pu conduire à des ententes de bon sens avec les autres communes. Aujourd'hui, les enfants de Laboulbène, commune du canton, sont rattachés à Roquecourbe, mais auraient pu être rattachés à Lautrec.

Nous constatons que le prix de la scolarité demandé pour les enfants aux communes est passé de **693 euros** en 2013/2014 à **818 euros** en 2017/2018. C'est un frein non négligeable par rapport à d'autres communes.

Cette augmentation est due à l'**investissement** du nouveau chauffage géothermique, **englobé dans les frais de fonctionnement**.

La baisse d'effectif scolaire n'est pas une surprise et nous pensons que ce n'est pas une fatalité.

Aussi posons-nous les bonnes questions :

Quelles sont les mesures mises en place par la municipalité pour :

- accueillir de nouvelles familles ?
- accueillir et maintenir des entreprises/commerces/tabac ?
- maintenir les services publics ?

Nous pensons qu'une non-dynamisation du tissu économique, cumulée avec la fermeture d'une première classe au groupe scolaire, pourrait entraîner le déclin de notre village.

Il reste des lots à la ZA de Brénas, **des bâtiments communaux peuvent être aménagés** en logements locatifs, d'autres peuvent **servir à l'accueil de commerces de bouche** et de pas de porte.

L'investissement moral et financier d'une commune doit, pour nous, s'orienter dans ce sens.

Claude Cougnenc, Michel Carayon, Quentin Vicente



Heures d'ouverture Mairie

Lundi de 8h30 à 12h15

Mardi de 8h30 à 12h15 et de 13h30 à 17h30

Mercredi de 8h30 à 12h15 et de 14h à 17h30

Jeudi de 8h30 à 12h15

Vendredi de 8h30 à 12h15 et de 13h30 à 16h30

Samedi de 9h00 à 12h00

 05.63.75.90.04

mairie@lautrec.fr

Heures d'ouverture Médiathèque municipale

Mercredi

10h - 12h & 14h - 18h

Jeudi

17h - 19h

Vendredi

9h - 12h

Samedi

9h30 - 13h

 05.63.75.04.30

Heures d'ouverture Déchetterie Route de Puycalvel

Mercredi de 13h30 à 17h30

Samedi de 9h à 12h
et de 13h30 à 17h30

Pour tous renseignements

 05.63.71.10.14



Permanence Mission Locale

Maison de Services au Public
CCLPA Maison du Pays - 81220 SERVIES
Les 2ème et 4ème mardis du mois
de 14h à 17h30

 05.63.70.52.67

Heures d'ouverture Office de Tourisme

Nov. / Déc. / Jan. / Févr. / Mars : Mardi au samedi
9h-12h30 et 14h-17h

Avril / Oct. : Mardi au samedi 9h30-12h30 et 14h-17h30

Mai / Juin / Sept. : Mercredi au samedi 9h30-12h30
et 14h-18h / Mardi et dimanche 14h-18h

Juillet / Août : Tous les jours 9h30-12h30 et 14h-18h30

 05.63.97.94.41



Croix-Rouge vestiaire

L'antenne Croix-Rouge de Lautrec reçoit vos dons :
habits, jouets, couvertures, chaussures...
dans une salle de la cour de la mairie

1er mercredi tous les 2 mois
de 14h à 17h



Permanence ADMR

20 rue du mercadial
Mercredi et vendredi
de 9h à 12h

 05.63.70.40.86

lautrec@fede81.admr.org



Permanence assistante sociale Conseil Général

Mardi matin de 9h30 à 12h00
Sur rendez-vous uniquement

 05.63.42.82.60

M.S.A.

2ème mercredi du mois
de 9h00 à 11h00

 05.63.21.61.39



Mairie de Lautrec, dans la salle des permanences
située au 1er étage, face à l'escalier

Associations lautrécoises

SPORTS ET LOISIRS

● Dojo Lautrec

Karin Halvorsen
06.45.30.35.76

● La Gaule du Bagas (Pêche)

Alain Vié
05.63.74.36.90

● Olympique Lautrécois de Football et école de foot

Sébastien Carlu : 06.32.67.11.32 Ou
Jérôme AYRAL : 06.98.00.18.18

● Ping St Paulais

Malige Francis
06.86.85.94.93

● Relais de Brametourte

Mme Gastou
05.63.75.30.31

● Rugby Club Lautrécois

Sébastien Carivenc
05.63.73.46.45

● Société de Chasse

Richard Roger
06.17.24.22.29

● Société de Pétanque

Arnaud Monsarrat
06.81.27.89.08

● Tennis Club Lautrécois

Caroline Vidal
06.75.12.53.42

● Union Sportive Vielmuroise (école de rugby enfants)

Daniel Yvonneau
06.79.78.55.22

● Basket loisir

Sogne Sabine
06.68.31.73.79

ENFANCE

● Accueil de Loisirs « La Promenade »

Stéphanie Corp
05.63.75.30.54

● Les Petits Meuniers de Lautrec (association de parents)

Valérie Gorsse
05.63.70.49.88

DIVERS

● Conseil Paroissial

Mme Salvayre
05.63.75.90.53

● FNACA

Gilbert Auriol
05.63.79.59.36

● Génération mouvement

Lucette Auret
05.63.72.50.49

● Site Remarquable du Goût

Véronique Decroix
05.63.97.94.41

● Des Pas Des Bêtes

Jérôme Lacourte
06.10.78.64.13

CULTURE

● Comité des Fêtes

Jean-Rémi Fabriès
06.81.27.23.62

● Drôles d'Idées (Arts du cirque)

Christophe Euriot
05.63.75.37.45

● Eclats de Rimes

Mary Lugan
05.63.70.45.83

● Au Fil de l'autre

Marie-Neige Roussel
06.72.78.03.82

● GERAHL

Jacques Mathieu
06.08.45.71.64

● Les Musicales

Jérôme Rivel
05.63.70.45.91

● Ma Case

Loïc Edline
05.63.70.83.30

● Maison des Jeunes et de la Culture (MJC)

Jacques Valière
05.63.75.94.92

● Pains et saveurs

Paul Vernazobres 05.82.95.19.07

● Pinceaux de Cocagne

Mathilde Vernazobres,
05.63.58.31.91

● Sauvegarde des Anciens

Métiers

Alain Bonnafous
05.63.70.62.36

● Si and Si

Stéphane Souclier
05.63.70.83.30

● Théâtre de l'Isatis

Gisèle Bstié 05.63.41.02.67
Mme Manzano 06.71.65.73.19

● Rands productions

François Sers
06.48.28.41.24

● SAN SAN

Tokiko Mikori
06.48.86.73.24

SOCIAL

● Aide à Domicile en Milieu Rural (ADMR)

Gabrielle Verdeil
05.63.70.40.86

● Antenne Croix-Rouge

Jean-Luc Faupin
05.63.55.59.77

● Coeur de nuage

Viviane Ducrès
05.63.75.39.94

● Les Quiétudes

Jean-Christophe Delaunay
05.63.82.14.00

AGRICULTURE

● Centre Cantonal des Jeunes Agriculteurs (CCJA)

Grégory Galzin
05.63.75.00.15

● Confrérie de l'Ail Rose

Secrétariat 05.63.74.30.68 ou
Robert Pagès 05.63.58.21.03

● Syndicat de Défense du label rouge

Gaël Bardou
05.63.75.90.31



Brochette d'Ail Rose de Lautrec au pain d'épices

Ingrédients :gousses d'ail rose de Lautrec, du lait, graisse de canard, fines tranches de magret de canard séché, petits cubes de pain d'épices.

1. Blanchir les gousses d'Ail Rose de Lautrec dans du lait.
2. Pochez-les dans de la graisse de canard à feu très doux et égouttez.
3. Entourez chaque gousse d'une fine tranche de magret de canard séché.
4. Piquer sur des petits cubes de pain d'épices.
5. Servir tiède



Le bulletin municipal en version électronique est consultable sur le site : www.lautrec.fr.

Si vous ne le désirez pas dans votre boîte aux lettres, merci de le signaler au secrétariat de la mairie au 05.63.75.90.04

Vos idées nous intéressent.

Une boîte à idées a été mise en place dans le hall de la mairie. Vous pouvez y déposer vos suggestions, vos souhaits...



Idées, suggestions :

.....

.....

.....

.....

.....



Ville de Lautrec

18 Rue du Mercadial - 81440 LAUTREC

Tel : 05.63.75.90.04

E-mail : mairie@lautrec.fr

Site : www.lautrec.fr